

Sous domination française (1798-1815)

La Révolution française et les guerres napoléoniennes qui ont suivi ont modifié le visage de l'Europe. Pour la Suisse aussi, ces événements ont marqué un tournant dans l'histoire. L'égalité des droits, réclamée en particulier par les sujets ruraux, n'a pu s'imposer face aux anciennes élites qu'avec l'entrée des troupes françaises en 1798 et la chute du système politique de la Confédération des 13 cantons. Cette dernière a disparu pour laisser place à l'Etat unitaire de la République helvétique.

A travers l'Acte de Médiation, Bonaparte a transformé dès 1803 cet ensemble agité par des crises en un Etat fédéraliste, dans lequel les cantons ont obtenu la structure géographique qu'ils conserveront après la chute de l'Empereur en 1814/1815.

La Révolution française



Le Lion de Lucerne a été érigé vers 1820/1821 à la mémoire de la garde suisse massacrée à Paris lors la prise des Tuileries en 1792. Ce monument créé par l'artiste danois Bertel Thorvaldsen a été financé par de nombreuses têtes couronnées d'Europe. Mais à l'époque, le projet de construire un monument en l'honneur de Suisses servant une monarchie étrangère était loin de faire l'unanimité. Certains libéraux ont même projeté de scier l'une des pattes du Lion en signe de protestation. © www.picswiss

Depuis le XVI^e siècle, la France et la Suisse ont entretenu d'étroits liens politiques et surtout économiques. En contrepartie des privilèges commerciaux accordés par la France, les cantons confédérés ont envoyé des centaines de milliers de mercenaires servir dans l'armée française. Ce n'est donc pas un hasard si, lors de la prise des Tuileries en août 1792, près de 760 gardes suisses ont trouvé la mort en essayant de contenir la foule qui voulait prendre d'assaut le palais et atteindre la famille royale. Ce massacre a suscité une très vive émotion en Suisse. Il a montré qu'en dépit d'être une république, la Confédération faisait partie intégrante de la société hiérarchisée de la vieille Europe, et que les principes de liberté, d'égalité et de fraternité prônés par les Lumières ne trouvaient que peu d'écho auprès de ses élites politiques. Le Lion de Lucerne a été érigé le siècle suivant à la mémoire des gardes suisses tombés aux Tuileries.

«Des gens sont venus en disant que la foule s'était réunie sur la place, devant les Tuileries. Puis on a entendu dire que la garde suisse avait tiré sur la foule et que le combat avait commencé [...]. Les femmes de la maison étaient nos messagères. Elles nous apportaient les nouvelles. [...] L'une d'entre elles nous a rapporté que le palais du roi était en flammes. [...] Ensuite mon épouse est revenue du marché en racontant que la foule traînait les corps mutilés des Suisses dans les rues. Chaque fois que quelqu'un passait avec les reliques du corps d'un de ces gardes assassinés, j'entendais les gens crier Bravo ! Bravo !.»

*J.B. Good, officier de la garde suisse,
extrait d'une lettre du 3 septembre 1792 adressée à ses frères et sœurs.*

Néanmoins, la présence suisse en France n'était pas seulement militaire. Le rayonnement culturel de Paris a également attiré de nombreux civils. Certains Suisses ont embrassé les idées révolutionnaires, voire en ont été les instigateurs, à l'instar des nombreux réfugiés après les troubles de 1782 à Genève.

Le révolutionnaire suisse le plus connu a été sans conteste Jean-Paul Marat (1743-1793). Né à Neuchâtel, il s'est installé à Paris en 1777. Il a fondé le journal révolutionnaire *L'Ami du peuple*, avant de devenir député à la Convention nationale, qui s'est prononcée en faveur de l'exécution du roi en 1793. Marat a été assassiné dans son bain par Charlotte Corday en juillet 1793.

L'invasion française (1798)



Le dernier ours de Berne: quand les Français ont envahi Berne, ils se sont emparés des trois ours adultes de la fosse aux ours avant de les rapporter à Paris en guise de trophée. Séparé de sa mère, l'ourson est mort peu après et a été empaillé. © Musée d'histoire de Berne

L'un des idéaux prônés par les révolutionnaires français était l'union nationale au sein des frontières naturelles. Cette aspiration n'a pas tardé à se diffuser dans la Confédération. En 1792, les troupes révolutionnaires ont envahi la région du nord appartenant à l'Empire et dirigée par le prince-évêque de Bâle (Porrentruy, Delémont). Quant à la principauté épiscopale située au sud et faisant partie de la Confédération (Moutier, Bienne), elle a également été occupée par la France en 1797. Les villes alliées, mais isolées, de Mulhouse et de Genève sont devenues françaises début 1798. De plus, en 1797, Bonaparte a enlevé la Valteline, Bormio et Chiavenna aux Grisons pour les annexer à la République cisalpine nouvellement créée (qui correspond aujourd'hui au nord de l'Italie).

La promesse de l'émancipation sociale et politique, que la Révolution française avait condensée dans la formule «liberté, égalité, fraternité», a été accueillie avec espoir dans certains territoires sujets. Le Mémorial de Stäfa de 1794 exprimait ainsi trois revendications, l'une traditionnelle, les deux autres tout à fait modernes: la restauration d'anciens droits communaux d'une part, l'élaboration d'une constitution écrite et l'égalité économique, juridique et politique entre les campagnes et la ville de Zurich d'autre part.

«La richesse, l'inspiration, le luxe et la vanité ont tellement modifié l'état des régions manufacturières que les établissements d'éducation, les juridictions et les limitations du travail qui suffisaient à apaiser le peuple de bergers de ces régions ne sont plus du tout en harmonie avec ses besoins actuels. [...] Nous ne pouvons plus vivre dans la candeur de l'ancienne gouvernance de ce pays. Certes, l'époque durant laquelle nous le pouvions est bénie, mais elle fait désormais partie du passé.» (Traduction libre)

Heinrich Pestalozzi (1746-1827), Lettre sur la nature des mouvements populaires observés dans la région de Zurich, 1795

Quelques membres éclairés des élites urbaines se sont prononcés en faveur des réformes. Parmi eux, citons le premier prévôt des corporations Pierre Ochs, qui a rédigé, au début de l'année 1798, un projet de constitution helvétique à la demande des Français.

Dans le même temps, le noble vaudois Frédéric-César de La Harpe a œuvré à Paris afin de demander à la France d'intervenir contre le régime de Berne dans le Pays de Vaud. Quand le mouvement pour

l'indépendance du Pays de Vaud a constitué une Assemblée représentative, les troupes françaises ont envahi la région pour la protéger de Berne. Un peu partout en Suisse, les sujets se sont révoltés et ont proclamé des républiques éphémères. Après quelques combats mineurs, les troupes bernoises ont été définitivement vaincues en mars 1798, pendant la bataille de Grauholz.

Désormais, les sujets d'Argovie et du Pays de Vaud étaient libres, eux aussi. La défaite de Berne et l'écrasement des derniers mouvements de résistance en Suisse centrale ont sonné le glas de l'ancienne Confédération.

La République helvétique (1798-1803)



Une enseigne de Wattwil, située dans le «canton du Sants», l'un des cantons créés en 1798 par la République helvétique. Ce canton a été supprimé cinq ans plus tard. © Musée de Toggenburg, Lichtensteig

Les révolutionnaires suisses réunis autour de Pierre Ochs ont remanié son projet de constitution pour élaborer la Constitution de la République helvétique promulguée à Aarau en avril 1798. La France, refusant les aspirations fédéralistes, a imposé la création d'un Etat unitaire basé sur son propre modèle. Les cantons ont perdu leur autonomie, devenant de simples unités administratives constituées de plusieurs anciens cantons ou pays sujets. L'égalité civile a été établie, abolissant les différences entre les citoyens patriciens et les citoyens ordinaires, ainsi qu'entre les sujets des cantons et ceux des bailliages communs.

Pour éviter que l'ensemble du pouvoir ne soit détenu par une seule autorité, la nouvelle République a été créée sur la base de la séparation des pouvoirs formulée par Montesquieu. Le Grand Conseil, qui comptait 144 membres, était en charge du pouvoir législatif (élaboration des lois); le Directoire réunissait cinq membres responsables du pouvoir exécutif (mise en œuvre des lois); et le Tribunal suprême détenait le pouvoir judiciaire (jurisprudence et interprétation des lois). Le premier gouvernement national suisse a dû se plier aux nombreuses exigences de l'occupant français. Les Français ont confisqué le trésor public des cantons. La population suisse était tenue de loger et de nourrir les troupes d'occupation françaises et d'autoriser la France à utiliser la Suisse comme pays de transit.

En concluant une alliance offensive et défensive avec la France, la République helvétique a dû renoncer à la neutralité, devenant ainsi un Etat satellite. La France n'a pas tardé à exiger la mise à disposition d'un corps militaire auxiliaire de 18'000 hommes. Après l'éclatement de la deuxième guerre de coalition de 1799, la Suisse s'est transformée en champ de bataille, lorsque les troupes autrichiennes et russes ont tenté de chasser les Français (première et seconde batailles de Zurich, campagne alpine de Souvorov). La présence de ces innombrables soldats étrangers sur le territoire suisse a entraîné un appauvrissement progressif du pays.



Monument érigé en l'honneur du général russe Alexandre Souvorov, qui a traversé les Alpes en 1799 avec son armée. Il a failli à sa mission de chasser les troupes françaises hors de Suisse. Situé sur le col du St-Gothard, le monument est l'œuvre de l'artiste russe Dmitri Tougarinov en 1999. © www.picswiss

Napoléon Bonaparte comme médiateur (1803-1813)

La République helvétique est devenue quasiment ingouvernable en raison de la pénurie d'argent et de la division du Parlement en deux groupes antagonistes (les fédéralistes et les unitaires). Cette situation a donné lieu à des coups d'Etat avant de déboucher sur une guerre civile, dans laquelle Bonaparte est intervenu comme «médiateur de la Confédération suisse».

En mars 1803, Bonaparte a remis l'acte de Médiation aux envoyés suisses chargés de se rendre à Paris. Ce document a restauré l'ancien système fédéral et donné une large autonomie aux cantons. Les anciens pays sujets et pays alliés sont cependant devenus membres de plein droit de la Confédération. La Confédération de 1803 a ainsi accueilli six nouveaux cantons: Saint-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie, Tessin et Vaud.

La Confédération a certes formellement retrouvé sa neutralité, mais elle a dû continuer à mettre des troupes à la disposition de l'armée française en raison de la capitulation militaire et de l'alliance défensive conclue avec la France. De nombreux soldats suisses sont tombés au combat pour Napoléon, dont la plupart des 9'000 hommes engagés en 1812 dans la campagne de Russie.

Les soldats suisses ont acquis une grande renommée pour la pugnacité qu'ils ont déployée lorsque Napoléon s'est retiré de Moscou (1812). Un jour durant, 1'300 Suisses ont combattu avec les troupes alliées au bord de la Bérézina afin de repousser les Russes, pourtant nettement plus nombreux, et de permettre ainsi au reste de l'armée de traverser le fleuve sur des pontons. La majorité des Suisses ont payé de leur vie cette action militaire. Seuls 700 soldats ont pu regagner leur patrie.

Après la défaite de Napoléon lors de la bataille de Leipzig en 1813, les Russes, les Autrichiens, les Prussiens et leurs alliés ont marché sur la France et traversé le Rhin à proximité de Bâle en 1813/1814. Jusqu'à la défaite définitive de Napoléon à Waterloo, la Suisse est restée dans la sphère d'influence des puissances victorieuses qui ont réorganisé l'Europe lors du congrès de Vienne de 1815.

«Valeureux Suisses! Vous avez combattu comme des lions! Chacun de vous mérite la Légion d'honneur.»
(Traduction libre)

Général Merle, commandant de la division suisse après la bataille de la Bérézina en 1812

Redécoupage territorial

Entre 1798 et 1815, les frontières suisses ont subi plusieurs modifications intérieures et extérieures avant d'acquiescer l'aspect qu'elles présentent aujourd'hui. Les frontières et les enclaves qui prévalaient sous le Saint-Empire romain germanique ont fait l'objet d'un nouveau découpage.

En vertu du traité de Campo-Formio, le Fricktal, situé sur la rive gauche du Rhin et appartenant à l'Autriche antérieure, a été annexé à la France en 1797. En 1802, il est devenu un canton séparé de la Confédération avant d'intégrer un an plus tard le nouveau canton d'Argovie créé en vertu de l'acte de Médiation.

En 1799, la république libre des Ligues rhétiques a été rattachée à la République helvétique, mais les forces armées autrichiennes, russes et françaises se sont disputées son contrôle. Bonaparte a définitivement conquis ce territoire en 1801 avant de le céder à la Confédération en 1803 en tant que canton des Grisons. Cependant, les Grisons n'ont pas pu récupérer leurs anciennes provinces de la Valteline, de Bormio et de Chiavenna, intégrées à la République cisalpine en 1797.

Le Valais a été incorporé à la République helvétique en 1798 avant que Napoléon ne le détache de nouveau comme république indépendante en 1802. En 1810, il a finalement été annexé à la France pour devenir le «département du Simplon». En raison des cols alpins reliant la République helvétique à l'Italie (Grand-Saint-Bernard et Simplon), le Valais constituait en effet un territoire stratégique pour Napoléon.

En 1814/1815, lors du Congrès de Vienne, les puissances alliées victorieuses ont redessiné la carte de l'Europe. A l'instar de Neuchâtel et de Genève, le Valais a retrouvé son statut de canton de la Confédération. Neuchâtel est également devenu une principauté prussienne. Pour garantir sa liaison territoriale avec le reste de la Confédération, Genève a gagné quelques communes catholiques qui avaient, jusqu'alors, appartenu à la France et à la Savoie. Le territoire de la principauté épiscopale de Bâle (Jura), abolie en 1803, a quitté le giron de la France et a été rattaché pour l'essentiel à Berne et, dans une moindre mesure, à Bâle.